



Le Président Ndayishimiye interpelle les administratifs par rapport à leur rôle d'encadrement de la population dans l'agro-pastoral



Lors d'une réunion tenue ce lundi 17 juin 2024, à l'intention des Gouverneurs de provinces et des directeurs provinciaux de l'agriculture et de l'élevage en Province karusi, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a appelé les administratifs à jouer pleinement leur rôle dans l'encadrement de la population quant aux politiques agro-pastorales du moment, la protection de l'environnement et la garantie de la sécurité alimentaire à la population. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des séances d'évaluation visant à analyser le pas déjà franchi dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage en vue de trouver ensemble des solu-

tions durables aux défis qui hantent ce secteur. "Le combat contre la pauvreté et la faim est un combat continu", a fait remarquer le Numéro Un Burundais se réjouissant toutefois que le Burundi bénéficie déjà d'un grand potentiel pour le développement agro-pastoral car doté d'un climat favorable et d'un sol fertile. S'exprimant sur l'agriculture dans son mot liminaire, le Président Evariste Ndayishimiye a plaidé notamment pour l'exploitation de toutes les terres non cultivables, la promotion des coopératives agricoles de développement, la création des centres de développement agro-pastoraux et la promotion des cultures d'exportation.

Dans cette Edition:	page
Le Président Ndayishimiye interpelle les administratifs par rapport à leur rôle d'encadrement de la population dans l'agro-pastoral	1
Les Evêques Anglicans du Burundi saluent le pas franchi par le Burundi sous leadership du Président Evariste Ndayishimiye	2
Quatrième 4 <sup>ème</sup> anniversaire de l'investiture du Chef de l'Etat/prière d'action de grâce	3
La Chine et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance contribuent pour une meilleure éducation scolaire au Burundi	3
Vers l'harmonisation du projet de Code des communications électroniques et postales avec les autres textes de loi au Burundi	4
Salaires indûment perçus: le Ministre de la fonction publique lance un ultimatum	5
Désormais, l'intelligence collective va bientôt faciliter la collecte des données	5
Makamba: Le Ministère de la justice organise une revue citoyenne	6

“ Nous voulons que dans chaque source d'eau qui se trouve au Burundi coule une eau limpide”, a déclaré le Chef de l'Etat qui a invité ces leaders à sensibiliser la population pour la protection de ces sources par le traçage des courbes de niveau, la plantation des arbres qui cohabitent avec les cultures et l'aménagement des puisards.

Le Président de la République a par ailleurs recommandé à ces responsables de l'administration et de l'agropastoral dans les provinces, de veiller à la bonne gestion de la récolte afin de permettre à l'ANAGESSA de

véritablement constituer un stock stratégique à partir duquel les prisons et les camps militaires et policiers seront approvisionnés, ce qui permettrait la réduction du budget consacré à cette fin.

Dans cette même optique de garantir une bonne gestion de la récolte, Son Excellence Evariste Ndayishimiye estime que les coopératives agricoles devraient créer des réseaux d'échanges des produits agricoles et réitère son appel à toutes les familles burundaises à s'investir dans l'élevage, ce qui leur permettrait d'avoir quotidiennement une nourriture suffisante, saine et nutritive. **(Présidence)**

## Les Evêques Anglicans du Burundi saluent le pas franchi par le Burundi sous leadership du Président Evariste Ndayishimiye



En outre, les Evêques Anglicans félicitent le Président Evariste Ndayishimiye pour avoir réussi à normaliser les relations diplomatiques avec les autres pays durant ces 4 ans et que grâce à ses efforts inestimables le Burundi a repris sa place dans le concert des nations.

Les Evêques Anglicans du Burundi saluent la forte implication de Son Excellence Evariste Ndayishimiye dans l'amélioration des conditions de vie de la population ainsi que les efforts investis pour aboutir à l'abondante production agricole dont le peuple se réjouit tant.

Ces évêques ont tenu à préciser de surcroît que les défis économiques auxquels

**L**e mardi 18 juin 2024, le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye a reçu en audience le Collège des Evêques Anglicans du Burundi venu le féliciter et lui témoigner sa gratitude pour le bilan largement positif des réalisations accomplies durant ses 4 ans à la tête du pays.

“Nous sommes heureux d'être reçus en cette date qui coïncide avec le 4ème anniversaire de son accession au pouvoir. Nous lui avons témoigné la contribution de l'église, la conscientisation des fidèles pour qu'ils puissent adhérer à sa vision”, a révélé Mgr Martin Blaise Nyaboho, Doyen du Collège des Evêques Anglicans du Burundi au sortir de l'audience.

Au cours de cette rencontre, le Collège des Evêques Anglicans du Burundi a remercié le Chef de l'Etat pour avoir rétabli la paix et la sécurité et renforcé l'unité nationale dans tout le pays. Il salue en outre ses efforts dans la lutte contre la corruption et l'établissement d'un Etat de droit au Burundi.

fait face le Burundi ne sont pas du ressort exclusif du Chef de l'Etat. Ils rassurent la population et l'interpellent plutôt à unir les forces pour soutenir les projets et programmes du gouvernement afin de relever ces défis.

“Nous vous remercions pour vos prières et pour la contribution de l'église dans le développement du pays”, de son côté indiqué le Numéro Un Burundais qui a invité ces hommes de Dieu à continuer, à sensibiliser les chrétiens sur le changement de mentalités afin que le Burundi puisse arriver à sa Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.

Quant aux préoccupations soulevées notamment liées aux défis économiques du moment et aux doléances de l'Eglise Anglicane du Burundi, le Chef de l'Etat a promis de ne ménager aucun effort pour apporter des solutions durables dans l'intérêt général de tout le peuple Burundais. **(Présidence)**

## Quatrième 4<sup>ème</sup> anniversaire de l'investiture du Chef de l'Etat/prière d'action de grâce



Le jeudi 20 juin 2024, les cérémonies d'ouverture de la prière d'action de grâce au stade communal de Nyabihanga dans la province de Mwaro ont débuté par un défilé des hautes autorités du pays, à la tête duquel le Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye et son épouse, suivis par les représentants des communes de cette province.

Cette prière d'action de grâce est organisée à l'occasion de la célébration du 4<sup>ème</sup> anniversaire de l'investiture du Chef de l'Etat. Cette prière est centrée sur un verset biblique de Deutéronome 8,19 " Souviens-toi de l'Eternel, ton Dieu, car c'est lui qui te donnera de la force pour acquérir ses richesses... "

Dans sa prière, la Première Dame S.E Angeline Ndayishimiye a imploré l'Eternel Dieu pour qu'il bénisse tous les participants à cette prière d'action de grâce. Elle a également demandé pardon à Dieu au nom de tous les burundais et de toutes les autorités du pays pour tous les manquements enregistrés.

S.E Angeline Ndayishimiye a demandé au Seigneur d'accorder aux burundais l'amour fraternel et d'éclairer leurs coeurs, jusqu'à ce que même les détracteurs se repentissent et rentrent au pays, pour contribuer à son développement aux côtés des autres burundais, en vue d'atteindre la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Dans son discours de bienvenue, le Gouverneur de

Mwaro Monsieur Gaspard Gasanzwe a félicité le Chef de l'Etat pour ces 4 ans au pouvoir. Il a promis au nom de la population de Mwaro de le soutenir dans sa caravane vers l'atteinte de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Le prédicateur du 1<sup>er</sup> jour de la prière d'action de grâce, Révérende Pasteur Denise Nkurunziza, se référant au verset de référence de Deutéronome 8,19, a demandé aux générations futures de ne jamais cesser de croire en Dieu, même pour l'atteinte de la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, car toutes les connaissances qui conduiront les burundais à ce développement sont données par l'Eternel.

Dans son discours d'ouverture, le Président de la République du Burundi Son Excellence Evariste Ndayishimiye a remercié le Seigneur qui a préservé le Burundi et les burundais contre toutes sortes de menaces durant les quatre années de son pouvoir, et que maintenant la paix et la sécurité règnent dans le pays.

Le Président Evariste Ndayishimiye a annoncé que le Burundi a déjà entamé sa caravane vers un pays de lait et de miel, dans lequel les burundais se préparent à entrer, à travers la vision Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a fait savoir que le chemin pour atteindre la vision Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060, ne manque pas d'obstacles qui peuvent décourager plus d'un, mais appelle les burundais à se confier en l' Eternel pour les surmonter.

Il a appelé la population burundaise à travailler dur pour augmenter la production, à ne pas envier les pays qui se sont développés alors que le Burundi a traversé des périodes obscures, depuis la colonisation jusqu'à la période du réveil en faisant l'Alliance avec Dieu.

Les problèmes économiques que connaît le Burundi suite aux sanctions économiques injustes imposées en 2015, suivis des conséquences de la pandémie de covid- 19, vont se terminer si et seulement si les burundais suivent les orientations des autorités, en renforçant le dialogue et l'entente familiale tout en menant une vie sociale basée sur la parole de Dieu. **(RTNB)**

## La Chine et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance contribuent pour une meilleure éducation scolaire au Burundi

Le mardi 18 juin 2024, la Première Dame du Pays S.E Angeline Ndayishimiye et présidente de la Fondation Bonne Action Umugi-

raneza a procédé à la réception de 200 bancs-pupitres et les kits scolaires remis par l'ambassade de Chine au



Burundi en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) Burundi. L'événement s'est déroulé sur la colline Gihinga, commune Ndava de la province Mwaro à l'école MAN\_MANJUL FUTURE SCHOOL.

La Première Dame du pays, S.E Angeline Ndayishimiye a remercié l'Ambassade de Chine au Burundi et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Burundi pour leur soutien envers la Fondation Bonne Action Umugiraneza. Elle a précisé que ce don en bancs pupitres va aider les élèves à bien suivre les cours et obtenir ainsi de bons résultats.

Selon la Première Dame du Burundi S.E Angeline NDAYISHIMIYE, les enfants constituent la fondation du développement et sont aussi des pépinières de l'avenir du pays. S.E Angeline Ndayishimiye a renchéri en disant que le Burundi a besoin des enfants bien formés et dotés des connaissances intellectuelles dans différents domaines pour atteindre la vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.



L'Ambassadrice de la République de Chine au Burundi, Son Excellence Zhao JIANGPING a encouragé la Première Dame S.E Angeline Ndayishimiye pour ses projets qui s'inscrivent dans la promotion de l'éducation nationale. Elle a l'encouragé aussi pour son programme des cantines scolaires qui permet aux écoliers de bien suivre les cours et obtenir ainsi de bons résultats. (RTNB)

### Vers l'harmonisation du projet de Code des communications électroniques et postales avec les autres textes de loi au Burundi



L'appel à une panoplie dont les missions se chevauchent et tendent à dédoubler ou supplanter les institutions existantes et une large ouverture en termes de textes d'application, telles sont les raisons majeures à la base de la seconde lecture du projet de loi portant Code des communications électroniques et postales. Ces amendements en seconde lecture ont fait l'objet de la séance plénière de mardi le 18 juin 2024.

Le projet de loi combine les activités des télécommunications et celles des postes. Or, la Régie Nationale des Postes (RNP) a pour missions d'exploiter et de gérer



les services postaux et les services financiers postaux (mandats et chèques postaux) ainsi que la collecte de l'épargne. Le Conseil des Ministres avait adopté ce projet de loi avec entre autres recommandations : Expurger du projet ce qui est en rapport avec la Poste-Banque et maintenir le volet Poste-Courrier. Mais ce projet de loi n'a pas pris en compte cette recommandation.

D'un autre côté, en ce qui concerne la Poste, ce projet de loi contient des dispositions dont la lecture suggère une privatisation voilée du service postal. C'est notamment l'article 208 qui dispose : » L'Etat peut désigner et concéder à un opérateur postal public ou privé par une

licence, l'exécution de ses missions de service public postal. L'opérateur postal désigné doit être une société commerciale de droit burundais ou une société étrangère immatriculée au Burundi remplissant les conditions techniques et financières déterminées, etc».

En outre, ce projet de loi n'a pas tenu compte des textes déjà existants qui régissent d'autres organes et activités du secteur de communications dont la loi sur le Conseil National de Communication (CNC), le décret régissant l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT), le décret régissant le Fonds du Service Universel des TIC au Burundi, la loi sur la presse et la loi sur le cyber cri-

minalité

Par ailleurs, ce projet de loi semble placer l'ARCT sous la tutelle du Ministère alors que l'organe de régulation et de contrôle doit être renforcé et placé sous tutelle de la Présidence conformément au décret en vigueur.

Toujours à ce propos, l'analyse du cadre institutionnel proposé par le projet de loi abolit implicitement l'ARCT qu'elle remplace par l'ARCEP (Autorité de Régulation et de Contrôle des Communications Électroniques et Postales). De cette sorte, ce projet de loi établit une panoplie d'organes institutionnels dont les missions se chevauchent et ne tiennent pas compte des organes déjà existants. **(Assemblée nationale)**

### Salaires indûment perçus: le Ministre de la fonction publique lance un ultimatum



**L**e mercredi 19 juin 2024, le Ministre de la Fonction Publique du Travail et de l'Emploi a tenu Monsieur Venuste Muyabaga un point de presse relatif à l'état d'avancement du travail de recouvrement des salaires indûment perçus

par les fonctionnaires fictifs. Cet appel a été lancé à la fin du mois de mai de cette année à l'intention du public concernant les fonctionnaires fictifs qui ont perçu indûment les salaires, a indiqué le Ministre en charge de la fonction publique Monsieur Venuste Muyabaga.

Un délai de trente jours a été accordé pour que ceux qui ont perçu indûment les salaires de l'Etat aient déjà restitués au trésor public l'argent perçu indûment.

Le Ministre en charge de la fonction publique a fait savoir qu'un montant de 148 292 438 BIF est déjà remis dans les caisses de l'Etat par 21 personnes et 56.272 518 BIF reconnus par ceux qui l'ont indûment perçu.

Un délai de deux semaines pour la remise volontaire a été accordé à ceux qui ne l'ont pas encore fait. Et d'ajouter que la commission est toujours disponible 7 jours sur 7 dans les enceintes du building ex finance bureau numéro 1 pour accueillir ceux qui le souhaitent.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024, il est prévu un recouvrement forcé avec des pénalités de 100% du montant tel que recommandé par le conseil des ministres. **(RTNB)**

### Désormais, l'intelligence collective va bientôt faciliter la collecte des données

**L**e Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre en collaboration avec l'Organisation Internationale pour la Migration(OIM) sur le financement de l'Union Européenne a procédé le jeudi 19 juin 2024 à la présentation des résultats du projet pilote "dégradation de l'environnement : exploiter les données centrées

sur les citoyens pour améliorer la programmation humanitaire.

Selon le Chargé des programmes à l'OIM Monsieur Michaël ASIMA, ce projet développé est amélioré conjointement par l'OIM et JIPS (Informing solutions to Internal displacement) pour favoriser les approches d'intelligence collective dans les lieux touchés par les déplacements internes. Ce projet veut créer de nou-



velles formes de gouvernance en accédant aux données générées par les citoyens pour concevoir des solutions sur mesure et de produire des preuves solides de la façon dont les déplacements liés au climat ont un impact sur les différents groupes de la population.

Le chargé des programmes à l'OIM, Monsieur Michaël ASIMA a fait savoir que l'intelligence collective a le potentiel d'améliorer la précision et la représentativité des données grâce à une plus grande inclusion et à une participation locale et communautaire accrue. Selon lui, cette action contribuera à renforcer la capacité globale du secteur humanitaire, des modèles de gouvernance mondiale et des autorités nationales en matière de prévention et de planification de la réponse aux déplacements dus aux catastrophes.

Elle permettra de mieux comprendre comment les déplacements se produisent dans les contextes de catastrophe et de renforcer l'évaluation des risques à long terme et l'évaluation des réponses politiques appropriées.

Le Directeur Général ad. Intérim de la solidarité nationale et des affaires sociales Monsieur Jean Christophe

Ndikumana a fait savoir que le Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre se réjouit de l'introduction de cette initiative d'intelligence collective qui a le mérite d'améliorer la précision et la représentativité des données grâce à une plus grande inclusion et à une participation locale et communautaire accrue.

Monsieur Jean Christophe Ndikumana a indiqué que contrairement aux méthodes traditionnelles de collecte des données à travers les agents recenseurs qui mènent des enquêtes auprès des ménages, cette méthode d'intelligence collective vient à la fois compléter et améliorer les approches en permettant aux communautés locales de collecter elles-mêmes des données en tant que telles à l'aide des Smartphones grâce à une interface de collecte de données accessibles et conçue à cet effet.

Il a fait savoir que les sessions de validation communautaires organisées au niveau des collines ont permis de renforcer l'appropriation communautaire des données que les populations locales ont fournies et qui serviront de référence à des réponses adaptées à leurs besoins.

Les sessions de consultations communautaires ont été menées sur des collines d'interventions du projet et 49 volontaires désignés par des comités communautaires de réduction des risques de catastrophes (CCRRCs) dans les communes de Mpanda, Muha, Muka, Mutimbuzi, Ntahangwa et de Rumonge ont été ensuite formés et encadrés à l'utilisation de l'outil d'intelligence collective. (RTNB)

## Makamba: Le Ministère de la justice organise une revue citoyenne



**D**ans le cadre de mettre en application les recommandations du Chef l'Etat au Ministère de la justice, de réduire les distances des justiciables, le Ministère de la justice a organisé mardi

le 18 juin 2024, au chef-lieu de la province Makamba, une revue citoyenne. L'Assistante du Ministre de la justice au nom du Ministre empêché, en collaboration avec les Hauts cadres du Ministère, a écouté les préoccupations de la population et a prodigué des conseils aux juges, magistrats et la population, afin de faciliter l'exécution des jugements.

L'Assistante du Ministre Madame Virginie Havugiyaromye a exhorté les juges et les magistrats à travailler assidûment pour diminuer les dossiers en cours en justice, éviter la corruption et utiliser un dispositif clair, conçu et précis pour faciliter l'exécution des jugements. Par la même occasion, elle a rappelé que les descentes sur terrain pour confronter les protagonistes et les témoins



sur le lieu de litiges et faciliter la découverte de la vérité.

En marge de cette revue citoyenne, l'Assistante du Ministre Monsieur Virginie Havugiyaremye accompagnée des inspecteurs a profité de l'occasion pour fournir des réponses aux demandes de révision des jugements rendus et des recours aux exécutions rendues.

Comme la province de Makamba enregistre plus de la moitié des 40 mille dossiers déposés dans les instances de la Commission Nationale Terres et autres Biens (CNTB), les concernés ont été informés que les dossiers seront transférés à la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) et que les traitements vont bientôt débiter après la signature d'un décret lui accordant la compétence. (RTNB)

# Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

## Département de la Communication

[www.mae.gov.bi](http://www.mae.gov.bi)

Twitter: @MAEBurundi